



OUTIL D'AUTODIAGNOSTIC  
**des risques  
psychosociaux**

# Un outil d'autodiagnostic pour vous situer

Au démarrage d'une démarche de prévention des risques psychosociaux, il s'agit de savoir où en est votre organisation sur la question des risques psychosociaux.

**L'objectif :**  
repérer les difficultés  
existantes et savoir  
où elles se situent.

Un état des lieux de départ est important car il permet d'identifier les services ou les populations de l'organisation particulièrement concernés, qui feront l'objet d'analyses plus poussées et d'actions prioritaires dans la suite de la démarche. Pour aller plus loin, vous pouvez vous reporter au *Guide méthodologique pour mener une démarche de prévention des risques psychosociaux*.





Bien sûr, pour cela il n'existe pas d'indicateurs « miracles » qui permettraient de détecter tous les problèmes! Mais une liste simple peut être retenue et débattue en comité de pilotage ou en CSE, afin de conserver les plus pertinents et significatifs.

Plusieurs sources doivent être explorées pour constituer une grille d'indicateurs pertinente: bilan social de l'organisation, bilan annuel santé, sécurité et conditions de travail, rapport annuel du service de santé au travail, bilan d'activité, reportings des managers, référentiels et rapports qualité, enquêtes de satisfaction clientèle...

## Grille d'indicateurs (non exhaustive) pour situer l'organisation

Pour chaque indicateur, cochez la case qui correspond le mieux à la situation de votre organisation :

- **jaune** : situation faible ou inexistante.
- **orange** : situation modérée.
- **rouge** : situation importante.

Comptabilisez ensuite le nombre de ronds jaune, orange et rouge obtenus, puis reportez-vous aux résultats à la fin de ce document.

Ce travail peut être réalisé pour l'organisation dans sa globalité et/ou par secteur ou catégorie de personnel de l'organisation pour une analyse plus fine.

**Voici la grille que nous vous proposons, elle concerne les situations de travail sur site et le télétravail :**

## Santé et sécurité

	FAIBLE OU INEXISTANT	MODÉRÉ	IMPORTANT
Arrêts maladie de courte durée ou longue durée	●	●	●
Taux d'accident du travail/maladies professionnelles	●	●	●
Passages à l'infirmerie	●	●	●
Visites spontanées chez le médecin du travail	●	●	●
Demandes d'aménagements de postes ou d'horaires	●	●	●
Collaborateurs manifestant des symptômes en lien avec les risques psychosociaux (fatigue, agressivité, troubles du sommeil, douleurs, addictions, problème de surconnexion, isolement...)	●	●	●
Signalements par le médecin du travail de symptômes en lien avec les risques psychosociaux	●	●	●
Alertes de l'inspection du travail en lien avec les risques psychosociaux	●	●	●

## Ressources humaines

Absentéisme	●	●	●
«Présentéisme» (dépassements fréquents des horaires, congés ou RTT non pris...)	●	●	●
Turn-over (démissions, licenciements, mutations...)	●	●	●
Postes vacants	●	●	●
Demandes de changement de poste, de service ou de mutation	●	●	●

## Relations sociales

	FAIBLE OU INEXISTANT	MODÉRÉ	IMPORTANT
Plaintes individuelles ou collectives au regard des conditions de travail, sur site ou en télétravail	●	●	●
Incidents entre collaborateurs ou avec la hiérarchie, tensions relationnelles, conflits	●	●	●
Collaboration difficile, peu ou pas de participation aux projets collectifs	●	●	●
Manque d'initiative des collaborateurs, résistances au changement	●	●	●
Isolement de certains collaborateurs, repli sur soi	●	●	●
Mouvements de grève	●	●	●
Litiges au sein des instances	●	●	●

## Fonctionnement

Circulation difficile de l'information	●	●	●
Baisse de la productivité, non atteinte des objectifs	●	●	●
Défauts de production (rebut), erreurs, retards	●	●	●
Plaintes des usagers ou des clients	●	●	●
Fiches incidents	●	●	●



## Résultats

**L'objectif :**  
**solutionner  
 les difficultés  
 existantes  
 et mettre en place  
 une démarche  
 de prévention, en vous  
 faisant aider par  
 des professionnels  
 si besoin.**

### **Vous avez obtenu une majorité de ●**

Il semble y avoir peu de signaux de tension dans l'organisation. C'est l'occasion d'initier une démarche de prévention sur des bases sereines, pour éviter que des risques psychosociaux n'apparaissent. Néanmoins, soyez attentif à la situation spécifique de certains secteurs ou catégories de personnels de l'organisation et aux indicateurs ● ou ●. Même s'ils sont peu nombreux, ils vous alertent sur des situations pouvant se dégrader dans le temps.

### **Vous avez obtenu une majorité de ●**

Un certain nombre d'indicateurs montrent une tension latente dans l'organisation. Il s'agit maintenant d'analyser ces indicateurs et de comprendre les sources des risques psychosociaux, pour éviter que les situations de travail ne se dégradent, ne se multiplient ou ne perdurent, et pour mettre en place les actions de prévention nécessaires.

### **Vous avez obtenu une majorité de ●**

De nombreux signaux vous alertent sur un malaise bien présent dans l'organisation. Des troubles psychosociaux semblent déjà installés. Il est nécessaire d'analyser ces indicateurs et de comprendre les sources des risques psychosociaux.

## Analyse

À la lecture de ce tableau d'indicateurs, en portant votre attention sur les indicateurs ● et ●, voyez-vous apparaître des éléments frappants ou significatifs au regard de la situation de l'organisation ?

### Exemples:

- Les indicateurs ● et ● concernent particulièrement un métier, un secteur, un atelier ou un service de l'organisation.
- Les indicateurs ● et ● concernent particulièrement une catégorie de collaborateurs (nouveaux arrivants, seniors, encadrement...).
- Les indicateurs ● et ● sont apparus après un événement dans l'organisation (rachat, déménagement, changements dans la manière de travailler, évolution de l'activité...).

Ce premier niveau d'analyse vous permet de prioriser et cibler la suite de votre démarche sur les services, métiers ou populations particulièrement concernés. En fonction de ces priorités, vous allez maintenant chercher à comprendre les sources de risques psychosociaux dans l'organisation.

Pour aller plus loin, vous pouvez vous reporter au *Guide méthodologique pour mener une démarche de prévention des risques psychosociaux*.





Ce guide a été rédigé par



[www.groupe-vyv.fr](http://www.groupe-vyv.fr)

